



Association pour le Développement des  
Activités Economiques de la Vallée de Joux



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2024

Toute l'équipe de l'ADAEV est à votre disposition pour répondre à vos interrogations.



Laurent Reymondin  
Directeur

Michaël Kupferschmid  
Chargé de missions

Lise Ruschetta  
Présidente

Nadia Aubert  
Assistante de Direction



## Table des matières

---

|                                                         |        |
|---------------------------------------------------------|--------|
| • Organes de l'association .....                        | 3      |
| • En quelques chiffres.....                             | 4      |
| • Le mot de la Présidente .....                         | 5      |
| • Le mot du Directeur .....                             | 6      |
| • Le rapport d'activité .....                           | 6      |
| ○ Secteur industriel.....                               | 7      |
| ○ Secrétariat régional au titre de la LADE et NPR ..... | 10     |
| ○ Promotion économique.....                             | 11     |
| ○ Relations transfrontalières .....                     | 12     |
| ○ Activités principales prévues en 2025 et 2026 .....   | 12     |
| • Les comptes 2024.....                                 | 13     |
| • Rapport de l'organe de révision .....                 | 16     |
| • Rapport de l'organe de contrôle .....                 | 17     |
| • Statistiques régionales .....                         | Annexe |

## Organes de l'association

---

L'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV) a été créée en 1973.

### **Le personnel :**

**Laurent Reymondin**

Directeur

**Michaël Kupferschmid**

Chargé de missions dès le 01.10.2024

**Nadia Aubert**

Assistante de Direction dès le 01.06.2024

**Véronique Vermot-Desroches,**

Assistante jusqu'au 30.06.2024

### **Le comité au 31 décembre 2024 :**

- \* **Lise Ruschetta**, Présidente
- \* **Pierre-André Meylan**, Vice-président
- \* **Sylvie Aubert Brühlmann**  
**David Bachelard**
- \* **Olivier Baudat**
- \* **Christophe Bifrare**  
**Jacques-André Bovay**
- \* **Carole Dubois**  
**Pascal Dubois**  
**Bertrand Meylan**  
**Stives Morand**  
**Cédric Paillard**  
**Noé Pelet**  
**Frédéric Schütz**  
**François Victor**

(\* membres du bureau et du comité)

## En quelques chiffres

### Le territoire :

**10**  
villages

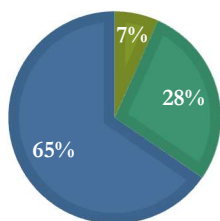
**163,68**  
*km<sup>2</sup>*  
(5 % du Canton)

**7'243**  
*habitants*  
(0,85 % du Canton)

### Les entreprises :

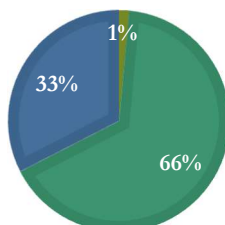
**613**  
*entreprises*  
(chiffre 2022)

■ Secteur primaire  
■ Secteur secondaire  
■ Secteur tertiaire



**8'148**  
*emplois*  
(chiffre 2022)

■ Secteur primaire  
■ Secteur secondaire  
■ Secteur tertiaire



**4'668**  
*frontaliers*

**3,0 %**  
*Taux de chômage*  
*à la Vallée de Joux*

**4,1 %**  
*Taux de chômage*  
*dans le district*

**4,5 %**  
*Taux de chômage*  
*dans le Canton*

### Le secrétariat régional :

**21**  
*Entreprises soutenues*  
*(Guichet entreprises)*

**3**  
*Projets régionaux*  
*soutenus*

**CHF 360'000.-**  
*Financement LADE/NPR*  
*à fonds perdus*

## Le mot de la Présidente

---



Que dire, tant les incertitudes sont grandes au moment de la rédaction de ce rapport ! En effet, l'instabilité géopolitique et sécuritaire est immense, non seulement à cause des guerres en Ukraine

et à Gaza, mais également à cause de la volonté affichée de Donald Trump de lancer une guerre commerciale mondialisée dont la visibilité et la cohérence des mesures prises ne sont pas comprises par la plupart des économistes mondiaux. Ceci d'autant plus que les annonces faites par le Président des Etats-Unis sont très souvent accompagnées par des contre-annonces, quelques jours plus tard, par le même Président !

Dans son communiqué de presse du 15 avril 2025, la commission « conjoncture vaudoise » confirme que les perspectives pour 2025 sont assombries par des incertitudes élevées. Le taux de croissance du Canton de Vaud prévu pour 2025 et 2026 est respectivement de 1,2 % et 0,8 %, largement revu à la baisse par rapport aux chiffres de respectivement 1,7 % et 1,9 % annoncés en début d'année.

Selon les chiffres provisoires du service cantonal de la statistique, les exportations horlogères vaudoises ont diminué d'environ 8 % de 2023 à 2024 revenant à des chiffres très similaires à ceux de 2022 pour se monter à CHF 2,742 milliards. Notons que ces exportations proviennent essentiellement de la Vallée de Joux qui regroupe environ 85 % des emplois horlogers du canton.

Cette baisse d'activité se remarque également dans les chiffres du nombre de frontaliers qui sont également en légère diminution.

Si la confiance était clairement exprimée en début d'année pour une reprise des marchés vers fin 2025 et 2026, l'arrivée de Monsieur Trump à la tête des Etats-Unis rebat les cartes et laisse plutôt planer un sentiment d'incertitude sur une perspective de croissance à court ou moyen terme.

Par le biais du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), et dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique, le Canton de Vaud et la Confédération ont soutenu de nombreux projets régionaux. Pour la Vallée de Joux, 3 décisions positives relatives à des demandes d'appuis financiers ont été délivrées par le canton représentant CHF 360'000.- de financements LADE/NPR à fonds perdus. De plus, dans son rôle du guichet des entreprises, l'ADAEV a apporté des conseils à 21 entreprises en 2024.

Comme chaque année, vous trouverez dans les pages suivantes une description complète des nombreuses tâches effectuées par l'ADAEV au cours de l'année écoulée.

Nul doute qu'en cette période d'incertitude, les organisations de développement économique de la Vallée de Joux (ADAEV, SIC et VJT) devront redoubler d'efforts afin de soutenir les projets de développement de l'économie régionale, touristique, industrielle, artisanale et commerciale, et valoriser les opportunités de diversification et de renforcement des activités aujourd'hui complémentaires au secteur horloger.

Lise Ruschetta  
Présidente

## Le mot du Directeur

---



Comme évoqué par notre Présidente Lise Ruschetta, la conjoncture 2024 a été plutôt terne mais pleine d'espoir pour 2025. Ces espoirs ont cependant été plutôt transformés en craintes avec les premiers mois de présidence de Monsieur Trump aux Etats-Unis.

2024 a été en régression par rapport à 2023 pour revenir à des chiffres comparables à 2022. Les statistiques de la fédération horlogère nous montrent malheureusement que la diminution en nombre de pièces est plus forte que la diminution en valeur, ce qui accentue encore le ralentissement pour les sous-traitants. On constate également une grande disparité chez les marques et les sous-traitants en fonction de leur orientation sur les marchés, ceux plutôt orientés sur les marchés asiatiques souffrant plus. Le marché américain quant à lui a été plutôt soutenu par une solide croissance en 2024. Dès lors, les velléités de Monsieur Trump de révolutionner l'équilibre commercial mondial ne peut que susciter de l'inquiétude sur l'évolution des affaires en 2025.

### Quelques changements en 2024 pour l'ADAEV

Comme déjà évoqué dans le rapport de l'année passée, Madame Véronique Vermot a pris sa retraite et nous la remercions pour sa forte contribution à notre association. Madame Nadia Aubert lui succède en tant qu'assistante de Direction et je ne peux que la remercier de son efficace collaboration.

L'ADAEV s'est également renforcée d'un nouveau collaborateur en la personne de Monsieur Michaël Kupferschmid, Chargé de missions notamment pour les questions de mobilité et je le remercie pour son engagement dans cette thématique importante pour notre région. Vous avez également remarqué notre nouveau logo, plus facile à utiliser pour la communication digitale que nous souhaitons renforcer à l'avenir. Vous trouverez de plus, en supplément de ce rapport, un cahier de statistiques régionales que nous essayerons d'étoffer au fil des années avec les statistiques disponibles.

Pour le reste, vous le trouverez probablement dans le rapport d'activité ci-dessous.

Laurent Reymondin  
Directeur

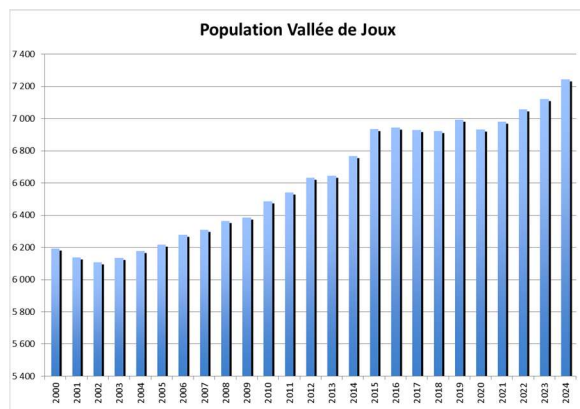
## Le rapport d'activité

---

La population a une nouvelle fois confirmé en 2024 sa tendance à la croissance avec une augmentation de 122 habitants pour arriver au 31 décembre 2024 à 7'243 habitants. L'offre en nouveaux logements reste un facteur déterminant. Nous saluons les nouvelles constructions d'habitats groupés qui permettent

cette augmentation. Le taux de logements vacants a légèrement augmenté. De 0,7 % fin juin 2023, il a passé à 1 % en juin 2024. La validation des plans d'affectations communaux, permettant de débloquer la situation, devient impérative si l'on veut pouvoir poursuivre cette croissance.

La Vallée de Joux doit continuer à maintenir son attractivité en s'adaptant aux nouvelles exigences de la société. Les projections de l'Etat de Vaud pour 2040 montrent une progression de 468 habitants pour la Vallée, ce qui reste extrêmement faible par rapport à celle du canton dont la population devrait avoisiner 1 million d'habitants.



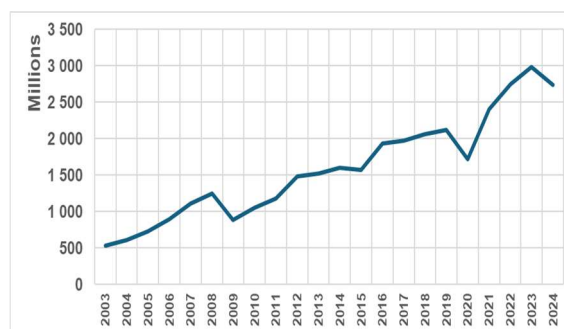
Dans ce sens, les ressources financières des communes seront décisives pour continuer à entreprendre des projets régionaux (infrastructures et projets utiles à l'économie, aux sports, à la culture ou au tourisme). La Vallée est excentrée et doit pouvoir continuer à assurer, à son échelle, des tâches équivalentes à celles de centres urbains. C'est indispensable, non seulement pour accroître la population mais aussi pour faciliter le recrutement de personnel qualifié et pouvoir accueillir les visiteurs de nos entreprises.

## Secteur industriel

Les entreprises horlogères et microtechniques représentent le moteur principal, le cœur de l'activité économique de la Vallée de Joux. Elles doivent faire face à la conjoncture nationale et mondiale que chacun connaît, la valeur élevée du franc suisse, la situation géopolitique compliquée avec les conflits en Ukraine et dans la bande de Gaza, sans parler des sautes d'humeurs de Donald Trump et sa clique qui accentuent encore plus les incertitudes et contribuent à favoriser une morosité grandissante.

Les exportations vaudoises d'horlogerie sont un indicateur important de la marche des affaires régionales.

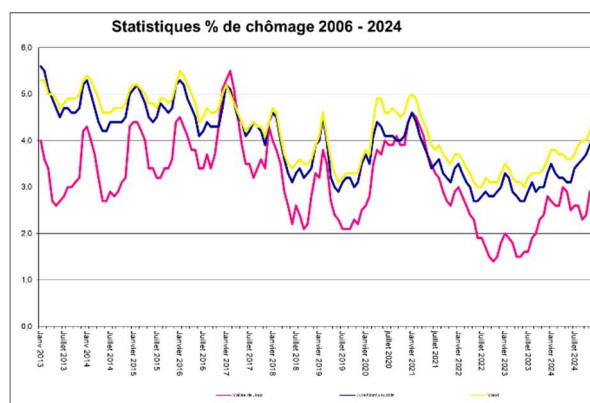
Les chiffres définitifs de 2023 se montent à 2,983 milliards, soit 19 % du total des exportations vaudoises. Selon les chiffres provisoires, 2024 marque une baisse significative de 8 %, revenant sensiblement au niveau de 2022 avec 2,742 milliards. Ceci représente 18.3 % des exportations totales du Canton de Vaud.



Pour mémoire, La Vallée concentre 85 % à 90 % des emplois horlogers du canton.

Cette baisse de 8 %, essentiellement due à l'effondrement des marchés asiatiques, a été modérée par une croissance de certains marchés comme les Etats-Unis. On peut donc raisonnablement être inquiets des futures décisions du gouvernement américain !

En ce qui concerne le chômage à la Vallée de Joux, la situation présente un taux régional au 31 décembre 2024 à 3 %, soit une légère augmentation de 0,2 % par rapport à 2023. En comparaison, ce taux s'élève, toujours pour 2024, à 4,1 % dans le district Jura-Nord vaudois et à 4,5 % pour le canton.



On constate bien sur le graphique ci-dessus l'apparition d'un certain tassement de l'activité économique sur le deuxième semestre avec une croissance du chômage à la Vallée de Joux.

Avec un taux à 3 %, il reste encore plus faible par rapport au reste du canton.

Même si la conjoncture actuelle relâche un peu la pression sur le recrutement de nouveaux collaborateurs, il faut poursuivre les efforts permettant d'améliorer les conditions cadres régionales pour que, lors de la sortie de crise géopolitique actuelle et le retour de la croissance, nous ayons les meilleurs atouts possibles pour faire de la Vallée une région attractive.

Les principaux axes de travail seront donc :

- Favoriser la construction de nouveaux bâtiments d'habitation et inciter à rénover les anciens bâtiments afin de valoriser le potentiel,
- Mettre en œuvre les mesures de mobilité définies dans l'étude communale et ceci en partenariat avec les entreprises et les communes,
- Poursuivre l'amélioration et le développement de l'offre de transports publics, y compris transfrontaliers,
- Renforcer les possibilités de formation à la Vallée de Joux,
- Améliorer la communication et le marketing régional afin de mettre en valeur la Vallée de Joux à l'extérieur notamment avec la plateforme « Vallée de Joux 360° ».

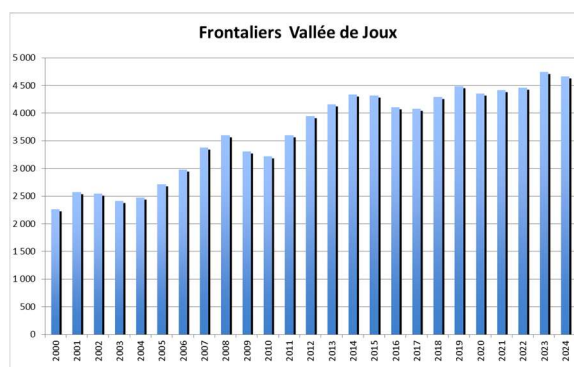
Le renforcement des collaborations avec les partenaires concernés, soit la Société industrielle et commerciale SIC, les services cantonaux, l'école technique ETVJ, les communes et les entreprises, sera indispensable afin de trouver les synergies nécessaires pour améliorer l'attractivité de la Vallée et de ses entreprises afin de pouvoir permettre de poursuivre le développement économique régional à long terme.

Les efforts liés à la mobilité portent leurs fruits. Il faudra cependant les intensifier et trouver de nouvelles collaborations avec les communes voisines en France et en Suisse.

Notons que des efforts devront également être consentis par les habitants de la Vallée.

## Emplois et frontaliers

Au 31 décembre 2024, la Vallée accueille 4'668 frontaliers contre 4'743 en 2023, soit une diminution de 75 personnes (-1,6 %). Cette baisse s'est en partie effectuée en début d'année avec le non-renouvellement de certains postes temporaires puis, après une bonne période de stabilité, le fléchissement s'est marqué en fin d'année. Ceci reflète malheureusement la conjoncture marquée par les incertitudes géopolitiques actuelles.



En 2024, ce sont près de 365 millions de francs de salaires versés par nos entreprises combières aux collaborateurs frontaliers.

Ce montant stagne quelque peu avec une très légère hausse d'un peu plus de 0,2 % par rapport à 2023 malgré une légère diminution du nombre de frontaliers.

Cette importante masse d'argent profite directement à l'économie résidentielle des communes de France voisine.

## Mobilité

La mobilité est un levier d'action crucial pour atteindre d'ici 2035 (demain) les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) fixés par la Confédération dans le cadre des accords de Paris. Dans le Canton de Vaud, la mobilité génère un tiers des GES.

Au-delà du pur aspect écologique, une mobilité « maîtrisée », moins de déplacements et moins de véhicules sur les routes, permet également d'augmenter la sécurité, le confort de vie et de réaliser quelques économies.

Afin de répondre à ces préoccupations, l'ADAEV a complété son équipe avec le recrutement d'un responsable de projets, dont la mission immédiate se focalise sur les enjeux liés à la mobilité. Entré en fonction au 1<sup>er</sup> octobre, le responsable s'est immédiatement attelé à la compréhension de l'écosystème comier en rencontrant les différentes parties prenantes, dont notamment les autorités et les entreprises locales.

Ces premiers mois d'activité ont concrètement débouché sur la soumission fin décembre de deux projets transfrontaliers, réalisés en collaboration avec le Pays du Haut-Jura et le Haut-Doubs. Au cœur de ces projets se trouve notamment la thématique de la mobilité (touristique et pendulaire). Ces projets, d'une durée maximale de 12 mois, déboucheront sur la formalisation d'une stratégie et d'un plan d'actions. Le démarrage des deux projets est planifié pour juin 2025. La concrétisation des actions sera réalisée dans un deuxième temps.

En complément, l'ADAEV a signé en fin d'année une convention avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour faire, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la promotion des plans de mobilité d'entreprise et des plans de mobilité de sites.

Le plan de mobilité d'entreprise se focalise sur les mesures de mobilité spécifiques à une entreprise (par exemple covoiturage, navette) tandis que le plan de mobilité de site permet de mutualiser les infrastructures (par exemple parking voitures et vélos) entre plusieurs organisations situées géographiquement dans une même zone.

Le futur Campus de la Vallée de Joux est un bel exemple qui allie ces deux types de plans de mobilité. D'un côté, l'EPSVJ, l'ETVJ et le PSVJ doivent élaborer individuellement un plan de mobilité propre à leur organisation, et, en parallèle, définir conjointement les mesures et les infrastructures qu'ils souhaitent « partager », comme le parking voitures.

Rappelons, pour clore ce chapitre, que le Canton de Vaud n'impose à ce jour aucune obligation aux entreprises concernant les plans de mobilité mais

les incite au travers de ses politiques et mesures d'accompagnement ciblées.

A ce titre, l'ADAEV souhaite se développer comme le référent mobilité pour les entreprises de la Vallée de Joux.

### **Investissements**

Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou planifiés pour un montant se situant entre 200 et 300 millions de francs. Il y a des projets privés d'extensions d'usines, publics de construction d'un EMS, de nouvelles classes d'école, d'agrandissement du Centre sportif, de construction d'une salle de spectacle et aussi de partenariat public/privé notamment l'agrandissement de l'Ecole technique en collaboration entre le canton et les entreprises locales. Cette vitalité est exceptionnelle pour une région de montagne de 7'000 habitants !

Ces investissements démontrent des actes forts d'attachement des firmes à notre région. Ces nouveaux outils de travail permettront à la Vallée de maintenir sa compétitivité et d'augmenter son attractivité. C'est le dynamisme de l'économie régionale qui permet aussi les investissements publics permettant d'avoir des infrastructures de qualité pour les habitants, rivalisant avec les centres urbains. La période d'incertitude géopolitique actuelle risque, si elle dure trop longtemps, de perturber ce dynamisme. Pour le moment, la confiance en l'avenir subsiste.

### **Terrains industriels – Plan Directeur Régional des Zones d'Activités (PDRZA)**

Les nouvelles contraintes générées par l'adoption de la LAT (loi fédérale sur l'aménagement du territoire) impactent notre région. Le Plan Directeur cantonal prévoit une gestion régionale des zones d'activités.

Tout comme dans l'ensemble du canton, l'ADAEV et les communes, avec un appui financier du canton, ont démarré une étude dès 2016 afin d'établir et calibrer les besoins futurs en zones d'activités. Un projet de Plan Directeur Régional des Zones d'Activités pour la Vallée de Joux a été élaboré et est passé devant les Conseils communaux en 2024 pour validation.

Validé par les législatifs des trois communes, celui-ci ne peut pas encore entrer en force, le Conseil communal de la commune du Chenit ayant décidé le référendum spontané en mars 2025. Une votation populaire aura donc lieu probablement en septembre 2025 pour confirmer ou infirmer la validation de cette planification directrice.

Quel que soit le résultat de la votation, la Vallée de Joux devra tôt ou tard se doter d'un PDRZA, puisque cela résulte d'une obligation fédérale. La validation de ce Plan Directeur Régional permettra d'avoir une meilleure vision du développement économique à la Vallée de Joux et surtout de mieux anticiper les enjeux d'aménagement du territoire et de mobilité. Ce plan permettra d'anticiper les mesures d'accompagnement indispensables afin que le développement puisse se faire tout en préservant la qualité de vie pour les habitants de notre Vallée.

### **Sécurité**

La proximité de la frontière est susceptible de renforcer l'attractivité de la région pour les cambrioleurs. Le dossier est donc toujours sensible pour les entreprises de la région qui génère du trafic de marchandises de valeurs.

L'ADA EV assure le secrétariat de la Commission Régionale de Prévention et de Sécurité (CRPS) présidée par la Préfecture du district, réunissant deux fois par année : gendarmerie, police de sûreté, douane, communes de la Vallée de Joux et de Vallorbe SDIS de la Vallée et de Vallorbe et entreprises (par un délégué de la SIC). Ces réunions permettent de faire le point de la situation et de renforcer les liens entre les entités.

### **Pôle Santé Vallée de Joux**

Le secteur de la santé représente un enjeu régional important non seulement au bénéfice de la population mais aussi pour les entreprises et le secteur touristique.

Le dynamisme des équipes du Pôle Santé est réjouissant, apportant de nouveaux services et offrant de nouvelles spécialisations dans son offre de soins, importante pour l'attractivité de la Vallée de Joux.

Eric Duruz, directeur de l'ADA EV jusqu'à fin juin 2022, est membre du comité directeur de ce Pôle (250 emplois à terme).

### **Consultations**

L'ADA EV est régulièrement consultée par des services cantonaux dans le cadre de projets de modifications légales, ordonnances ou règlements, voire de projets ayant rapport avec le développement régional ou économique, ceci au niveau cantonal, intercantonal, fédéral ou transfrontalier. En 2024, l'ADA EV a notamment participé à deux journées participatives traitant de la révision en cours du Plan directeur cantonal.

### **Relations avec les médias**

L'ADA EV est régulièrement sollicitée pour donner des renseignements, des interviews et des mises en relation de journalistes avec les meilleurs intervenants concernant un sujet.

Enfin, l'ADA EV entretient des relations suivies avec la Feuille d'Avis de la Vallée de Joux et ValTV pour les thèmes relevant du développement régional.

## **Secrétariat régional au titre de la LADE et NPR**

### **Stratégie régionale / Dossiers LADE - NPR**

La stratégie régionale est à la base des préavis concernant les demandes d'appuis financiers pour des projets régionaux selon les bases légales LADE (loi cantonale sur l'appui au développement économique) et NPR (loi fédérale sur la nouvelle politique régionale). Chaque projet soutenu financièrement doit permettre une réalisation « concrète » d'une composante de cette stratégie.

Sur la base de la stratégie régionale de l'ADA EV, le canton a délivré des décisions positives en 2024 pour les projets suivants :

- **Projet de valorisation du site des Grandes Roches – Pré-étude**  
Subvention LADE/NPR de CHF 15'000.- à fonds perdus.

- **Déménagement de Vallée de Joux Tourisme au Pont**  
Subvention LADE/NPR de CHF 250'000.- à fonds perdus.
- **Aménagement d'un local de vente en boucherie au Sentier**  
Subvention LADE de CHF 95'000.- à fonds perdus.

## Promotion économique

### Conseil / aide aux entreprises

L'ADA EV est régulièrement sollicitée par des entreprises existantes ou en phase de création. Cet appui local est assuré pour toutes les informations de base ou des mises en relation. Pour des demandes plus complexes, les entrepreneurs sont orientés vers d'autres organismes spécialisés. Nous collaborons étroitement avec le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) qui assure l'appui cantonal direct aux entreprises.

En 2024, ce sont 21 entreprises qui ont été soutenues par l'ADA EV dans le cadre du « guichet entreprises ».

La Vallée de Joux a également la chance de pouvoir bénéficier du soutien de la Fondation Paul-Edouard Piguet qui est en mesure d'apporter une aide aux entreprises lorsque celles-ci n'entrent pas dans le champ d'aides étatiques, ou pour compléter ces aides lorsqu'elles sont insuffisantes. Cette Fondation cofinance également des cours d'appui aux apprentis de notre région.

### Appuis à la SIC

L'ADA EV est représentée au comité de la SIC et en assure le secrétariat. La collaboration entre l'ADA EV et la SIC est excellente. La complémentarité de ces deux associations de développement économique apporte un dynamisme dans le développement de nouveaux projets afin de dynamiser l'économie et renforcer le marketing régional, notamment avec le projet Vallée de Joux 360°.

### Dynamisation de l'économie présentielle par la plateforme « Vallée de Joux 360° »

Une étude a été lancée en 2024 afin de renforcer le soutien aux acteurs de l'économie locale, soit les commerçants et artisans. Nous avons en effet une grande variété d'offre locale, mais la concurrence est importante, notamment l'e-commerce. Nous devons dès lors trouver des solutions afin de soutenir ces petites structures dans leurs démarches de marketing et communication afin de favoriser les circuits courts.

### Filière « Bois » et « Agriculture »

La filière « Bois », qui a vécu une évolution très profonde ces 20 dernières années, doit pouvoir être mieux soutenue. L'ADA EV collabore notamment avec nos régions voisines (ARCA-M-ADNV-Région de Nyon) au développement d'un programme d'impulsion favorisant une meilleure utilisation du bois suisse. La « *PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS* » ([www.bois-durable.ch](http://www.bois-durable.ch)) bénéficie d'un soutien financier cantonal très important et collabore étroitement avec La Forestière, la CBOVD (Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois), Lignum Vaud et la Fédération vaudoise des entrepreneurs afin d'optimiser les actions.

En ce qui concerne le soutien à l'agriculture, c'est essentiellement le Parc naturel régional Jura vaudois qui mène les actions utiles au développement régional. L'ADA EV continue cependant à apporter son appui à cette branche (préavis pour financements cantonaux) lors d'investissements nécessaires à son développement.

### Tourisme

Ce secteur est important pour offrir un accueil de qualité aux touristes et aux visiteurs des entreprises. Il est porteur d'une image régionale qui doit être positive pour séduire de nouveaux employés ou habitants potentiels.

Les touristes et excursionnistes complètent la consommation des habitants en matière de services (par exemple alimentation, transports, restaurants).

Cela permet à plusieurs commerces et artisans de trouver des compléments de chiffres d'affaires consolidant une viabilité qu'une population de 7'000 habitants ne serait pas à même d'assurer. Le développement touristique fait donc partie des axes de développements régionaux prioritaires. L'ADAEV collabore étroitement avec Vallée de Joux Tourisme et son directeur.

### **Parc naturel régional Jura vaudois**

L'ADAEV participe au Pôle régional Jura rassemblant les acteurs de la Vallée de Joux et du vallon du Nozon.

Le Parc Jura vaudois, avec un rayonnement national, contribue notamment à la mise en valeur d'une économie durable (par exemple alpages, agriculture, tourisme). Une coordination régulière est également faite avec les autres associations régionales et organismes en charge du tourisme présentes sur son vaste périmètre.

### **Relations transfrontalières**

Outre les relations liées au programme d'incitation au covoiturage dans l'Arc jurassien, des relations plus soutenues avec les régions périphériques de la Vallée de Joux doivent être développées afin de traiter le problème grandissant de la mobilité transfrontalière.

Plusieurs réunions ont eu lieu dans ce sens et des pistes de travail ont été établies.

### **Activités principales prévues en 2025 et 2026**

Les grands défis qui attendent notre région, où l'ADAEV continuera à apporter sa contribution, concernent principalement l'aménagement du territoire (zones d'activités) et la mobilité (par exemple covoiturage, bus, trains). Notre vigilance concernera aussi l'évolution du Plan directeur cantonal pouvant impacter à long terme les planifications directrices permettant ou limitant le développement régional.

L'ADAEV donnera tout l'appui possible aux entreprises apportant une diversification souhaitable afin de viser un équilibre régional.

Dans ce sens, la consolidation et le développement des activités du Pôle Santé Vallée de Joux sont importants. L'ADAEV encouragera aussi, à chaque opportunité, les relations et collaborations entre le Pôle Santé et les entreprises.

### **Validation du Plan Directeur Régional des Zones d'Activités**

Le Conseil communal du Chenit ayant décidé de soumettre spontanément la validation du PDRZA à la population, une votation aura probablement lieu au mois de septembre. Une campagne d'information devra être menée et l'ADAEV devra participer activement et coordonner cette campagne.

### **Valorisation et défense des intérêts de la région**

- Contribution à la promotion économique régionale (par exemple contact avec les médias, appui à la SIC pour « Vallée de Joux 360° »).
- Participation aux consultations cantonales (par exemple projets de lois, Plans directeurs).
- Veille et actions pour assurer le maintien et le développement d'infrastructures régionales (par exemple routes, transports ferroviaires ou bus, couverture en téléphonie fixe et mobile, prestations postales).
- Participation et secrétariat du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS) Vallée de Joux-Vallorbe.

### **Coordination, réseaux et participation de l'ADAEV à différents comités**

- CODEV (Coordination pour le développement économique vaudois, membre du comité).
- ValTV (Comité de l'association).
- SIC Vallée de Joux (Comité et secrétariat).
- Vallée de Joux 360° (Comité de pilotage).
- PNR Jura Vaudois (Pôle régional sur le district).
- Comité de pilotage du réseau ArcLab (Plan de mise en œuvre de la NPR sur l'Arc jurassien).

- Comité de pilotage du programme de promotion du covoiturage sur l'Arc jurassien.
- Partenaire du programme de promotion « PLATEFORME VAUDOISE DU BOIS ».

### **Promotion économique**

- Appui à la SIC pour des actions transversales (par exemple sécurité, Comptoir de la Vallée de Joux, mobilité, recrutement, formation, plateforme régionale digitale VDJ 360°).
- Aide au renouvellement de l'offre en terrains constructibles (industriel ou artisanal) et conseils aux entreprises souhaitant construire.
- « Guichet entreprise » au profit d'entreprises existantes ou en phase de création (par exemple conseils divers : gestion, marketing, permis, locaux, transmissions, recherche de financements).
- Appui au secteur agricole ou forestier en fonction des demandes.
- Collaboration avec Arcjurassien.ch pour des projets touchant notre région.

### **Transfrontalier**

- Suite de la mise en œuvre du projet d'encouragement au covoiturage en collaboration avec les autres régions franco-suisse de l'Arc jurassien.
- Appui aux actions en lien avec l'amélioration de la mobilité (par exemple train, bus).
- Renforcement des échanges transfrontaliers en vue de trouver des solutions de mobilité.
- Pilotage des projets PTIC (Plan territorial intégré de coopération) lancés avec les partenaires français de la communauté de

communes du Parc Naturel du Haut-Jura en direction du département du Jura et avec la communauté de commune Lacs et Montagnes du Haut Doubs en direction du département du Doubs.

- Participation aux activités transfrontalières organisées par le canton, Arcjurassien.org, Arcjurassien.ch ou tout autre porteur d'un projet auquel l'ADA EV peut contribuer.

### **Secrétariat régional**

- Travaux concernant la nouvelle stratégie régionale dès 2025 et la mise en place de l'organe de gestion des zones d'activités.
- Préavis pour financements, par la LADE/NPR, de nouveaux projets régionaux.

### **Conclusions**

L'ADA EV joue un rôle d'organe de veille, de travail au maintien et à l'amélioration des conditions cadres que la Vallée de Joux doit offrir aussi bien à ses entreprises existantes qu'à celles apportant de nouvelles activités de diversification.

La dynamique régionale est bonne, même si des incertitudes grandissantes se font ressentir au niveau de la conjoncture internationale ayant bien entendu une influence sur les marchés. La collaboration entre autorités et entreprises est excellente. Nous contribuerons à ce que cela perdure.

## **Les comptes 2024**

L'année 2024 est particulière dans le sens où c'est une année de transition marquant l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs. Les nouvelles cotisations adaptées lors de l'assemblée générale de l'année passée ont tenu compte d'un poste supplémentaire à 80 % sur l'ensemble de l'année. Cependant, ce nouveau collaborateur a effectivement commencé en octobre. De plus, une participation au poste de chef de projet pour Vallée de Joux 360° était également prévue mais ne sera effective qu'à partir de l'année prochaine.

L'année 2024 marque de ce fait un bénéfice qui ne se retrouvera pas les années prochaines. Les projections pour 2025 tablent sur des comptes proches de l'équilibre.

**Bilan au 31 décembre 2024**  
(Avec exercice précédent comparé)

|                                            | <b>2024</b>       | <b>2023</b>       |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF</b>                               |                   |                   |
| <b>Actif Circulant</b>                     |                   |                   |
| CCP 10-24660-9                             | 25 323,42         | 24 443,12         |
| Banque CMV 16 6104.0050 3                  | 223 442,89        | 85 528,26         |
| Banque CMV 42 6100 0150 9                  | 53 417,95         | 53 249,20         |
| Raiffeisen (projets transfrontaliers)      | 3 153,01          | 3 135,37          |
| Actifs transitoires                        | 28 242,45         | 96 582,80         |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                     | <b>333 579,72</b> | <b>262 938,75</b> |
| <b>Actif Immobilisé</b>                    |                   |                   |
| Mobilier                                   | 0,00              | 0,00              |
| Machines bureau                            | 0,00              | 0,00              |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                    | <b>0,00</b>       | <b>0,00</b>       |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                         | <b>333 579,72</b> | <b>262 938,75</b> |
| <b>PASSIF</b>                              |                   |                   |
| <b>Provisions</b>                          |                   |                   |
| Provision nouveaux projets                 | 86 740,35         | 86 740,35         |
| Provision succession secrétaire            | 20 000,00         | 20 000,00         |
| Provision promotion économique & régionale | 70 991,40         | 70 991,40         |
| Passifs transitoires                       | 32 512,82         | 7 353,50          |
| <b>CAPITAUX ETRANGERS</b>                  | <b>210 244,57</b> | <b>185 085,25</b> |
| <b>Capitaux Propres</b>                    |                   |                   |
| Capital et réserves                        | 77 853,50         | 118 112,29        |
| Résultat de l'exercice                     | 45 481,65         | -40 258,79        |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                    | <b>123 335,15</b> | <b>77 853,50</b>  |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                        | <b>333 579,72</b> | <b>262 938,75</b> |

## RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2024

(avec exercice précédent comparé)

|                                                                   | 2024              | 2023              |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                     |                   |                   |
| Charges personnel                                                 | 293 592,05        | 247 424,85        |
| Frais de locaux                                                   | 15 208,10         | 15 200,75         |
| Frais financiers                                                  | 354,39            | 313,33            |
| Entretien et réparations                                          | 10 488,66         | 2 626,80          |
| Amortissement                                                     | 0,00              | 0,00              |
| Assurances, taxes, cotisations                                    | 4 204,75          | 4 215,80          |
| Frais d'énergie                                                   | 1 133,55          | 971,30            |
| Frais de bureau et administration                                 | 16 854,95         | 8 282,45          |
| Publicité                                                         | 2 419,95          | 1 077,00          |
| Frais divers                                                      | 15 200,52         | 4 780,40          |
| <i>(dont CHF 3'269,25 pour la formation du personnel - cours)</i> |                   |                   |
| Promotion régionale                                               | 16 474,50         | 8 391,10          |
| 50ème anniversaire ADA EV                                         | 0,00              | 48 734,76         |
| Charges sur projets                                               | 25 219,72         | 9 928,55          |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                                             | <b>401 151,14</b> | <b>351 947,09</b> |
| <b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>                                    |                   |                   |
| Subsides                                                          | 175 414,50        | 127 500,00        |
| Cotisations                                                       | 260 809,70        | 146 974,50        |
| - Communes                                                        | 211 187,00        | 99 210,30         |
| - Villages                                                        | 14 776,80         | 14 673,60         |
| - Organismes                                                      | 17 018,90         | 16 388,90         |
| - Collectifs                                                      | 17 641,80         | 16 516,50         |
| - Individuelles                                                   | 185,20            | 185,20            |
| Recettes diverses                                                 | 10 408,59         | 110,55            |
| <i>(dont CHF 10'222,20 de rbt de l'assurance maladie)</i>         |                   |                   |
| Recettes sur projets                                              | 0,00              | 37 103,25         |
| - Contributions communales (aux projets régionaux)                | 0,00              | 4 308,00          |
| - Contributions communales (au personnel)                         | 0,00              | 27 095,25         |
| - Subvention cantonale LADE-LPR ZA 19-515 phase 3                 | 0,00              | 5 700,00          |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                                             | <b>446 632,79</b> | <b>311 688,30</b> |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                                     | <b>45 481,65</b>  | <b>-40 258,79</b> |

## Le rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
destiné à l'assemblée générale de  
l'Association pour le Développement des  
Activités Economiques de la Vallée de Joux  
Le Chenit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits) de l'Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux arrêtés au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

VSF Audit SA



Charles Fontannaz  
Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable



Julien Hungerbühler  
Réviseur agréé

Lausanne, le 23 avril 2025

Annexes :

- Comptes (bilan, compte de profits)

VSF Audit SA  
Av. de Rumine 11  
CH-1005 Lausanne  
T +41 21 613 80 20  
www.vsfaudit.ch

Rte de Mouthe 20  
CH-1343 Les Charbonnières  
T +41 79 370 98 29



Entreprise certifiée EXPERTSuisse

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

## Le rapport de l'organe de contrôle

Madame La Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

L'organe de contrôle, composé de M. Christophe Cygan, membre, Mme Claudie Golay, suppléante et M. Luc Berney, rapporteur, s'est réuni le mardi 29 avril 2025 dans les bureaux de l'ADAEV pour s'acquitter de son mandat.

Etaient également présents, M. Laurent Reymondin, directeur, Mme Nadia Aubert, assistante de direction et M. Michaël Kupferschmid, chargé de mission.

Lors de cette rencontre, il nous a été présenté les comptes et le bouclage de l'année 2024 et, tous les documents nécessaires à la bonne compréhension de ceux-ci nous ont été mis à disposition. Nous avons obtenu des réponses claires à nos questionnements et, tenons à remercier les personnes susmentionnées pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Comme les années précédentes, les comptes annuels ont été établis avec l'aide de Fidurba SA et révisés par VSF Audit SA.

La fiduciaire en charge de la révision atteste qu'elle remplit les exigences légales d'agrément et d'indépendance, comme indiqué dans son rapport. A noter qu'il a été convenu entre l'ADAEV et Fidurba SA qu'à l'issue de cet exercice, cette dernière cessera son activité et n'interviendra que sur mandat, en cas de besoin. En effet, la nouvelle structure administrative mise en place par l'ADAEV permet d'effectuer la tenue des comptes.

L'ADAEV relève qu'à la suite d'un audit sur les dépenses cantonales, l'Etat de Vaud a décidé de renforcer ses exigences et de ce fait, les dossiers de demandes de soutien devront être plus pertinents, notamment en ce qui concerne la durabilité, le financement et la création d'emplois. Nous avons comparé les résultats des exercices des deux

dernières années et relevons que l'exercice 2024 se conclut avec un bénéfice extraordinaire de **CHF 45'481.65**. En vue de l'engagement d'un collaborateur à 80%, les cotisations 2024 avaient alors été adaptées. Cependant, l'entrée en fonction de ce dernier n'a été effective qu'en octobre, expliquant ce bénéfice.

Les augmentations des postes « Entretien et réparations », « Frais de bureau et administration », s'expliquent par la mise à niveau du parc informatique, diverses protections cyber, la mise en place d'un central téléphonique virtuel et l'achat de matériel de visio-conférence. Quant au poste « Frais divers », il s'agit là essentiellement de frais de déplacements. Le remboursement de CHF 10'220.20 de l'assurance-maladie concerne un cas de maladie de l'ancienne secrétaire Mme Véronique Vermot.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons :

- D'approuver les comptes tels que présentés
- De porter au capital le bénéfice de l'exercice de **CHF 45'481.65** en augmentation du capital propre, qui passe à **CHF 123'335.15**
- D'en donner décharge au comité et à la direction de l'ADAEV
- De relever la commission de son mandat

Pour l'organe de contrôle :

Luc Berney    Christophe Cygan    Claudie Golay

Les Bioux, le 29 avril 2025



---

## Point de situation statistiques Région Vallée de Joux

version du 29 avril 2025

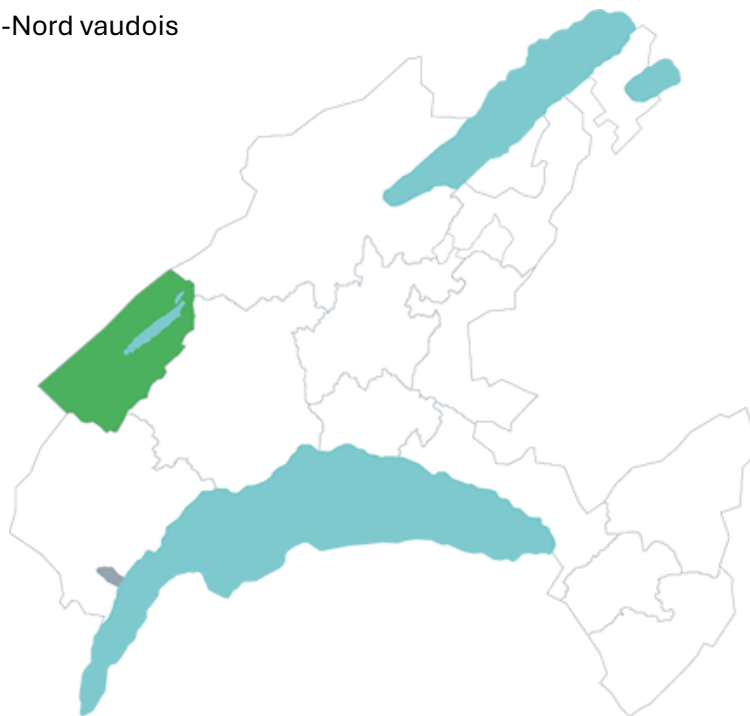
### En bref

3 Communes | 10 villages | District du Jura-Nord vaudois

163,68 km<sup>2</sup> (5 % du Canton)

Plus de 7'200 habitants en 2024

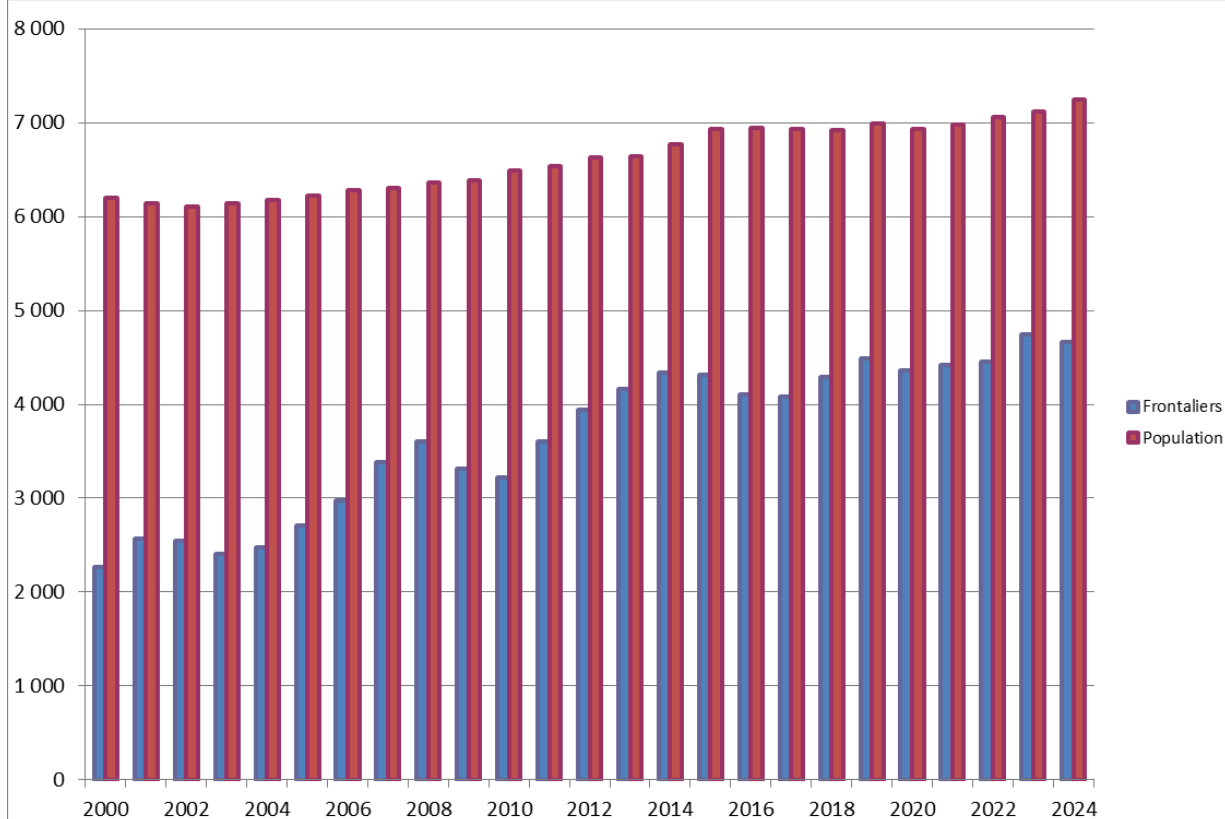
En 2022, 613 entreprises et 8'148 emplois





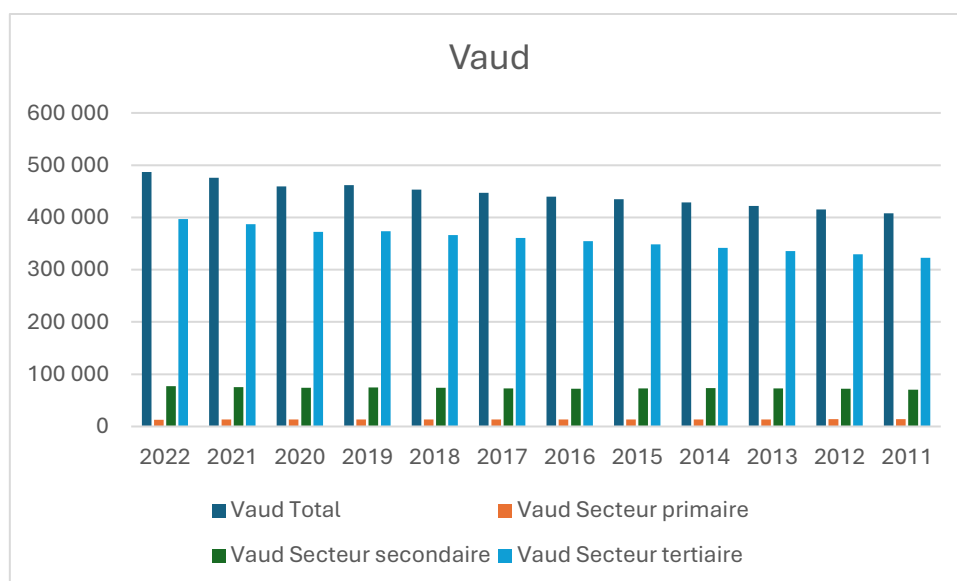
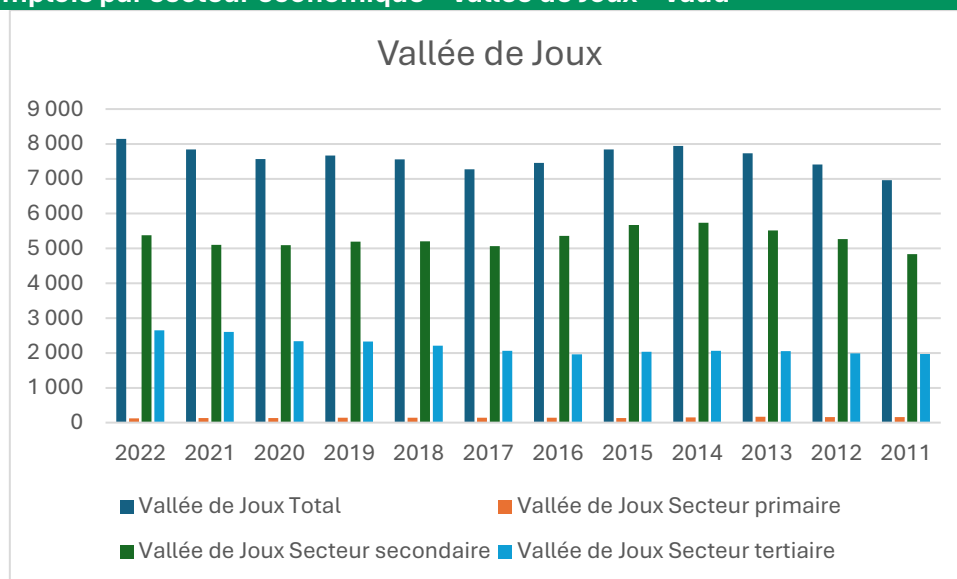
## Statistiques des personnes (Habitants, emplois, frontaliers et chômage)

Vallée de Joux – population et frontaliers



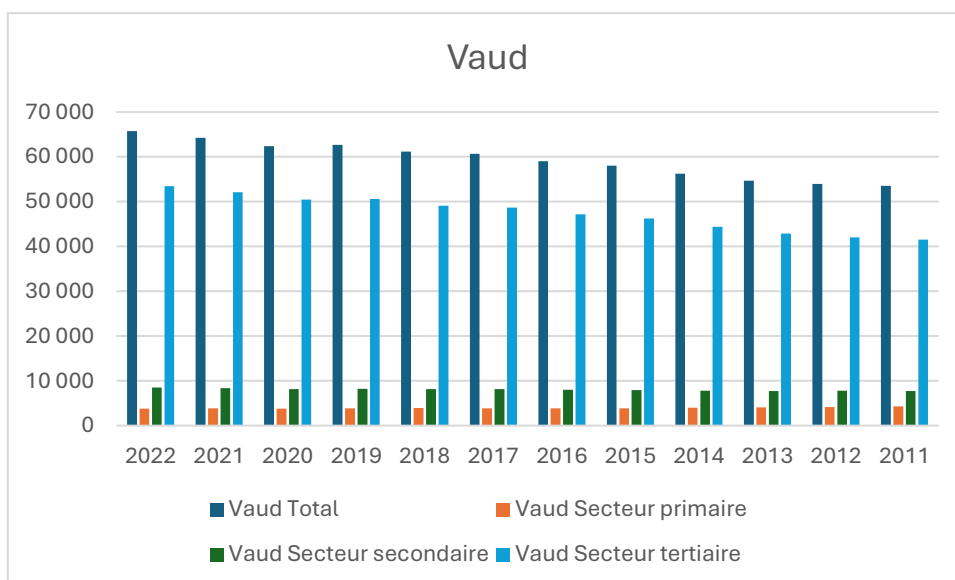
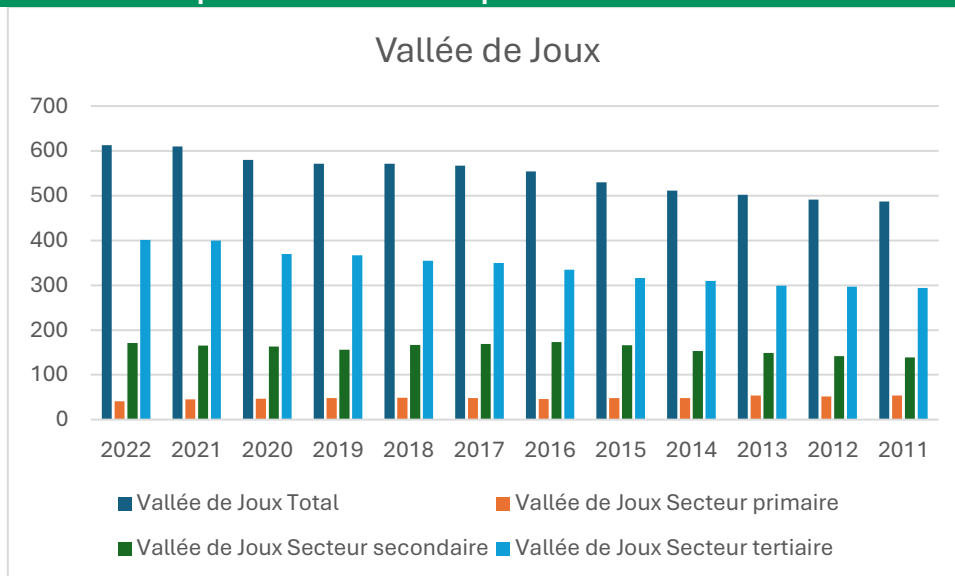
Source : FAVJ janvier  
Mise à jour : annuelle

## Nombre d'emplois par secteur économique – Vallée de Joux – Vaud



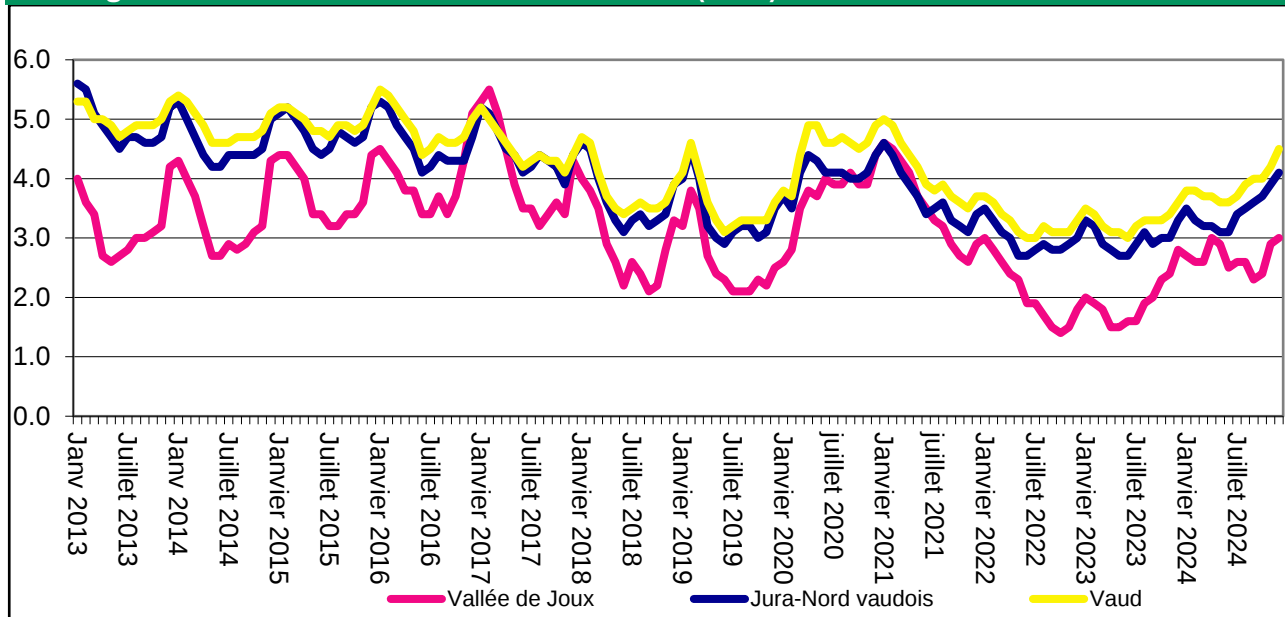
Source : vd.ch statistiques par domaine 06, Industrie et services  
 Mise à jour : annuelle

## Nombre d'établissements par secteur économique – Vallée de Joux – Vaud



Source : vd.ch statistiques par domaine 06, Industrie et services  
 Mise à jour : annuelle

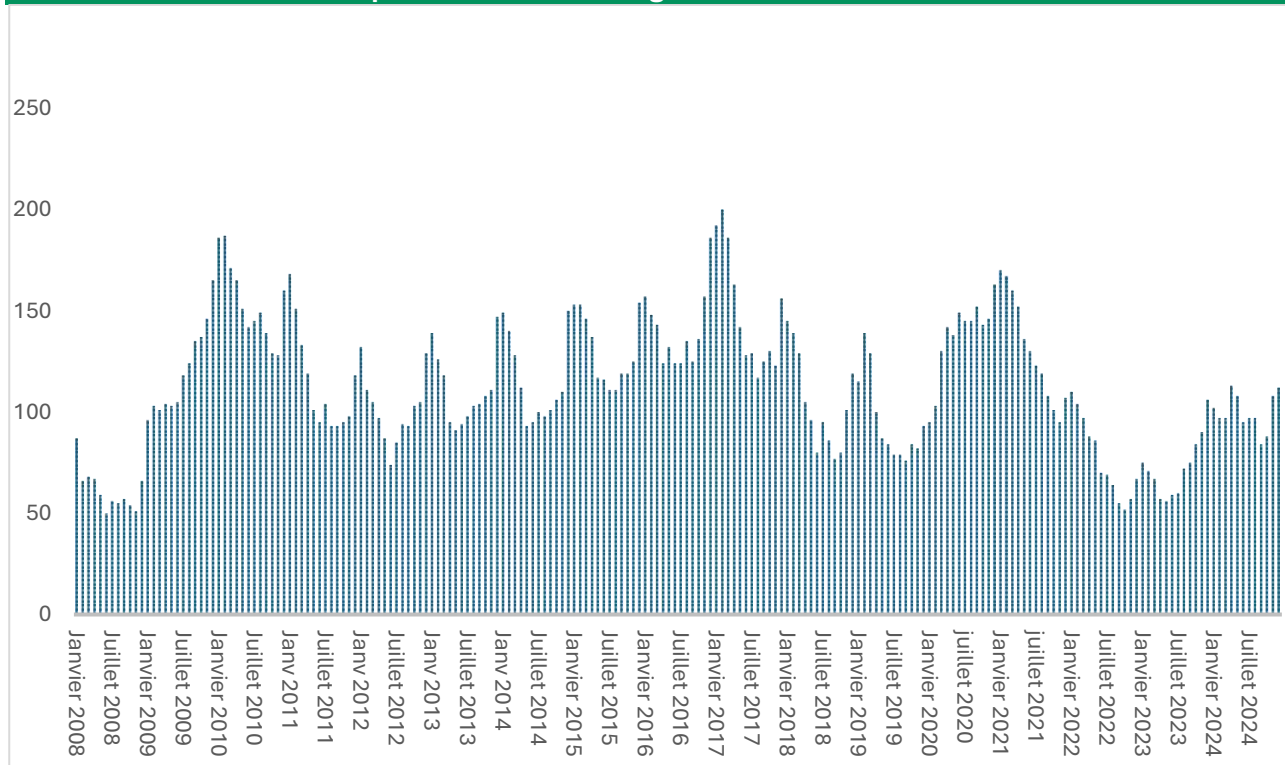
### Chômage Vaud – Jura-Nord Vaudois – Vallée de Joux (en %)



Source : Etat de Vaud – DGEM

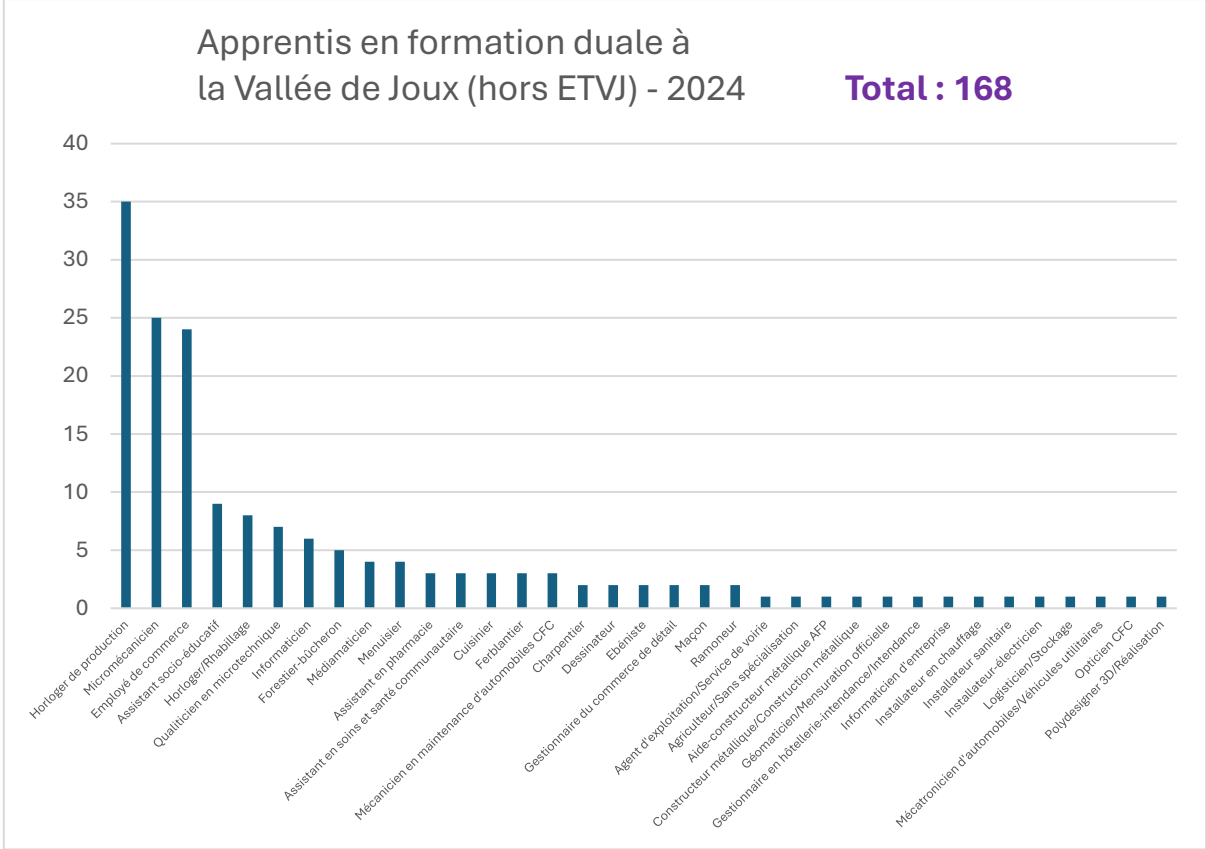
Mise à jour : mensuelle

### Vallée de Joux – nombre de personnes au chômage



Source : Etat de Vaud – DGEM

Mise à jour : mensuelle



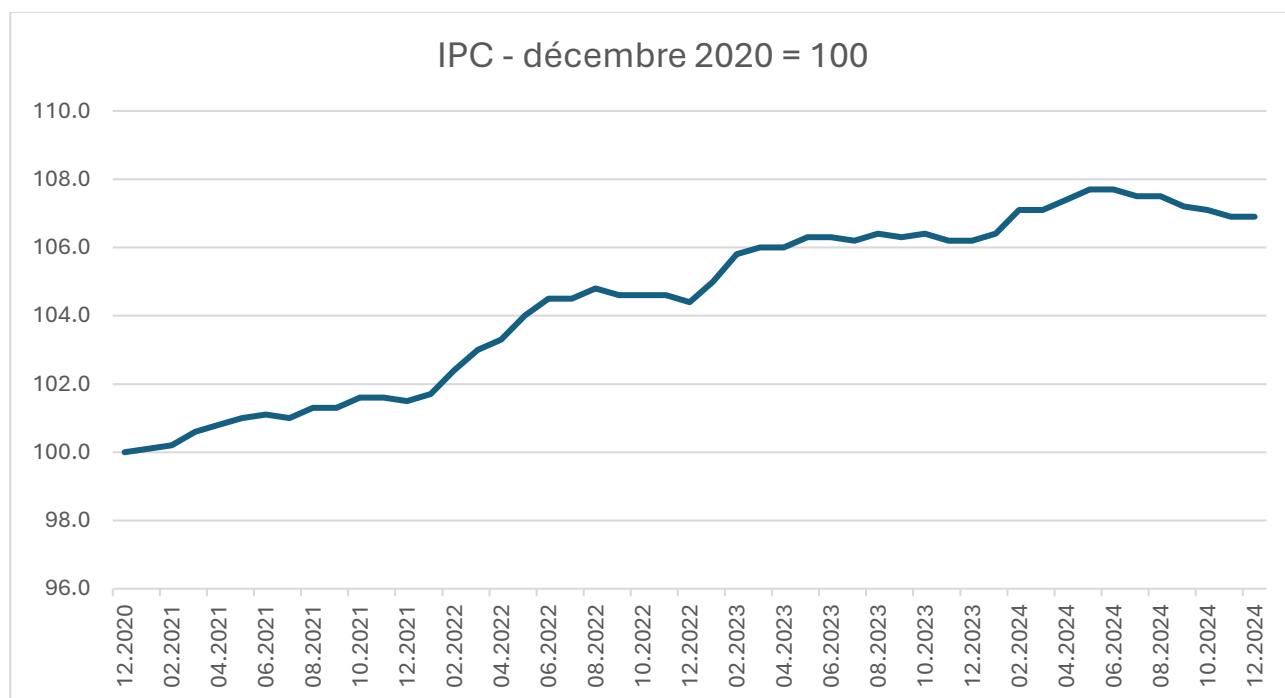
Source : Etat de Vaud (DGEP)

Mise à jour : annuelle



## Statistiques économiques (Exportations horlogères, IPC)

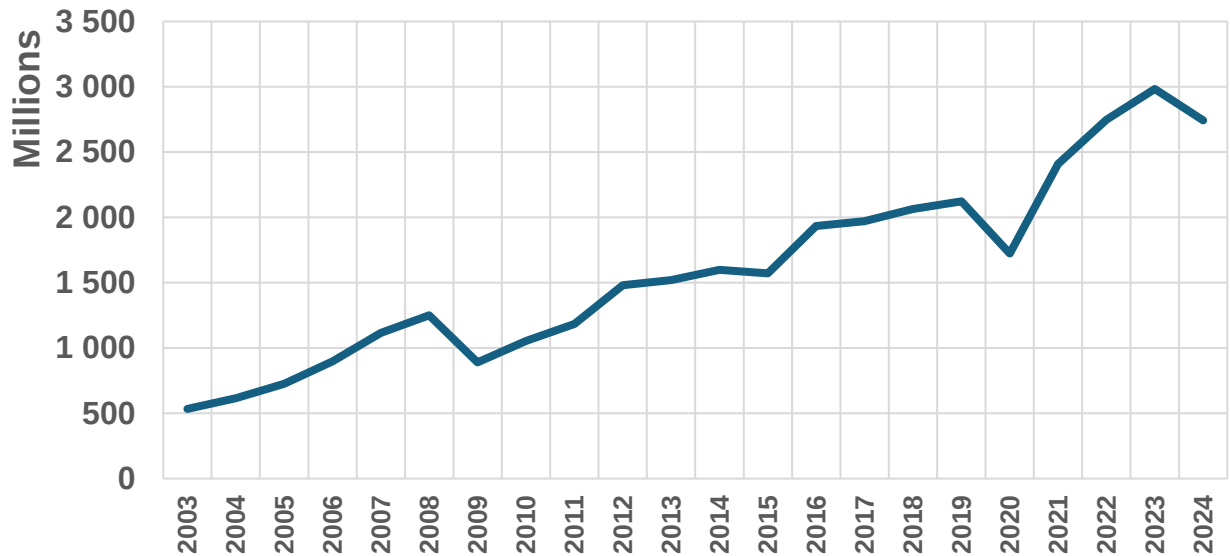
### IPC – indice des prix à la consommation



Source : OFS

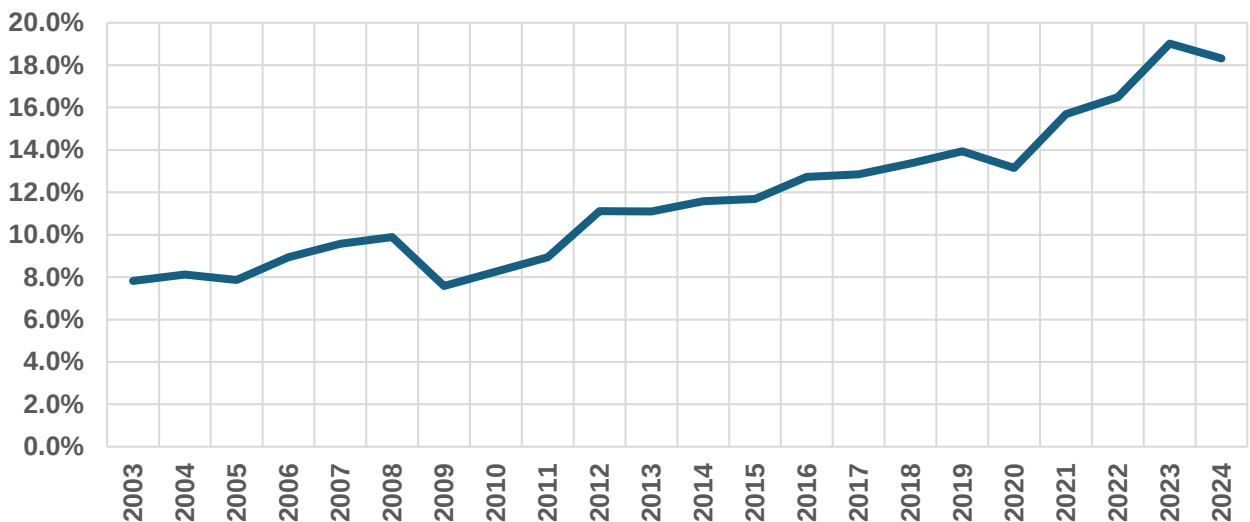
Mise à jour : mensuelle

### Vaud – exportations horlogères



Source : OFDF  
Mise à jour : annuelle

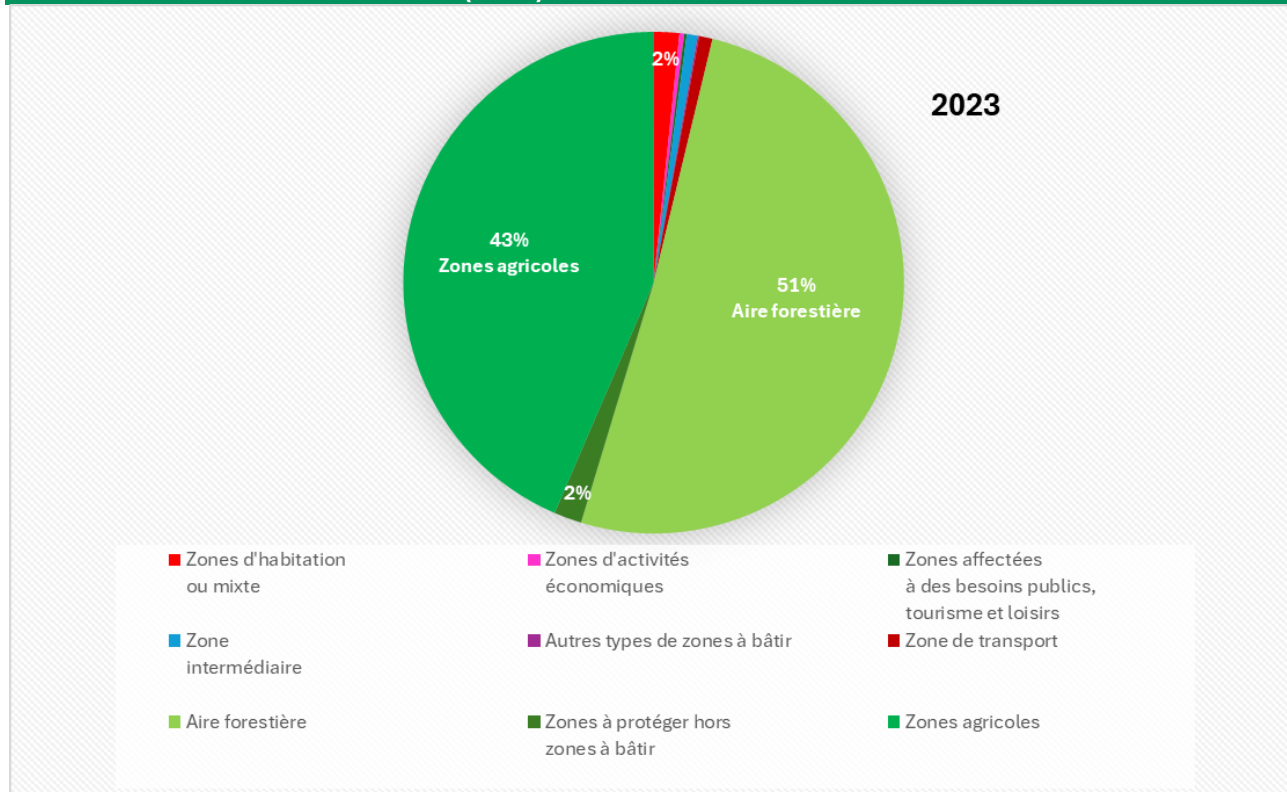
### Vaud – Contribution horlogère (en %) du total des exportations vaudoises



Source : OFDF  
Mise à jour : annuelle

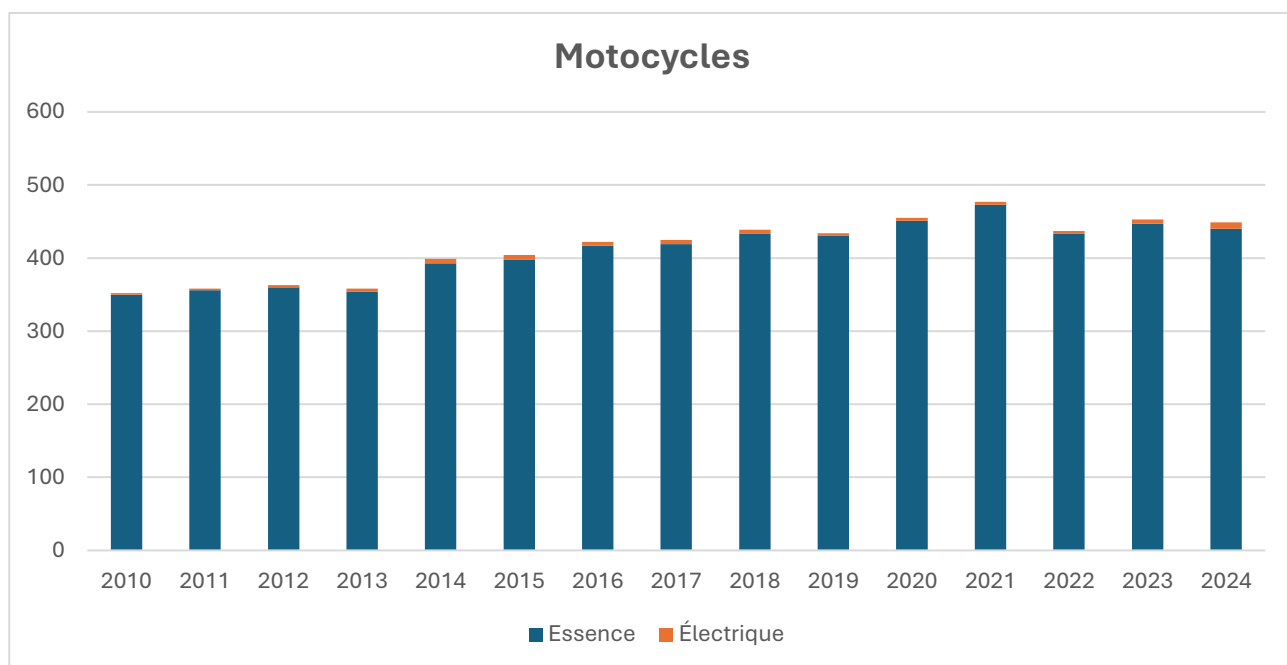
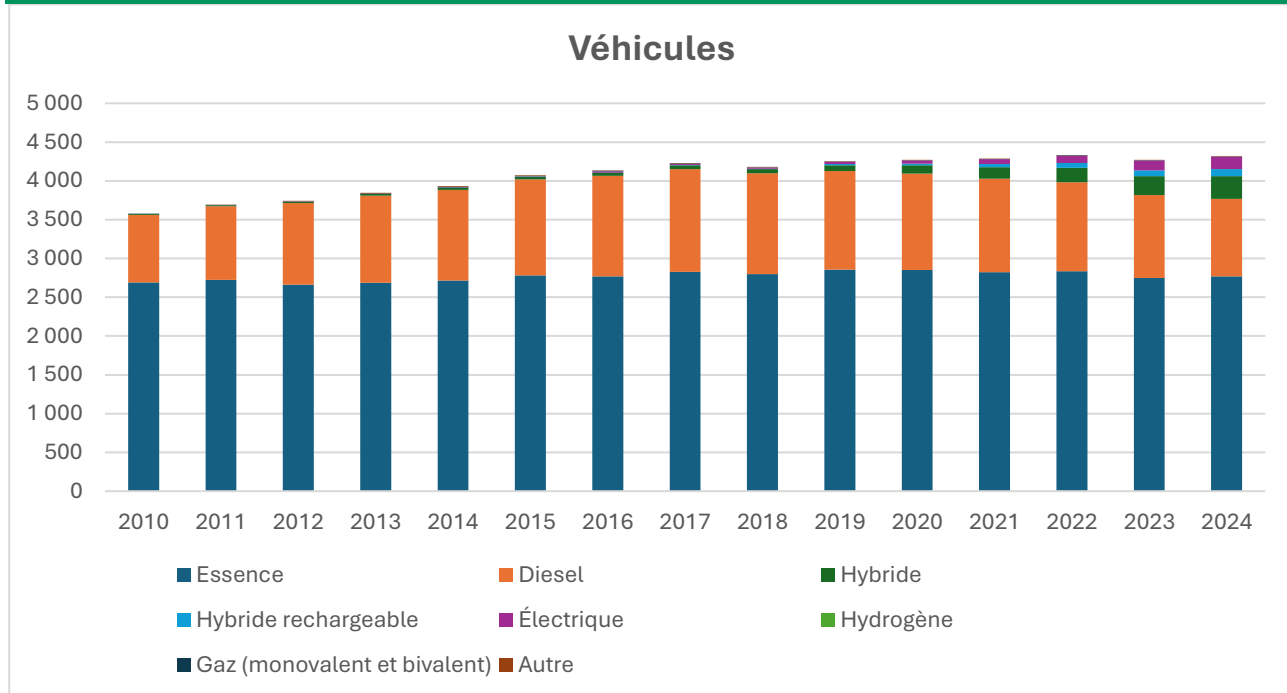
## Statistiques du territoire (Occupation du sol, parc automobile et logements)

Vallée de Joux – Affectation du sol (en %)



Source : Direction générale du territoire et du logement (DGTL)  
Mise à jour : annuelle

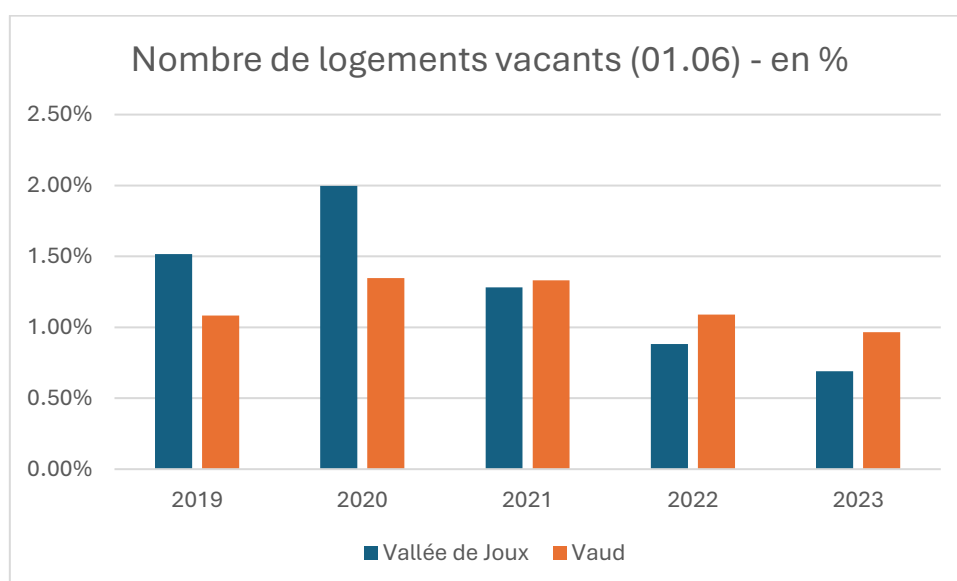
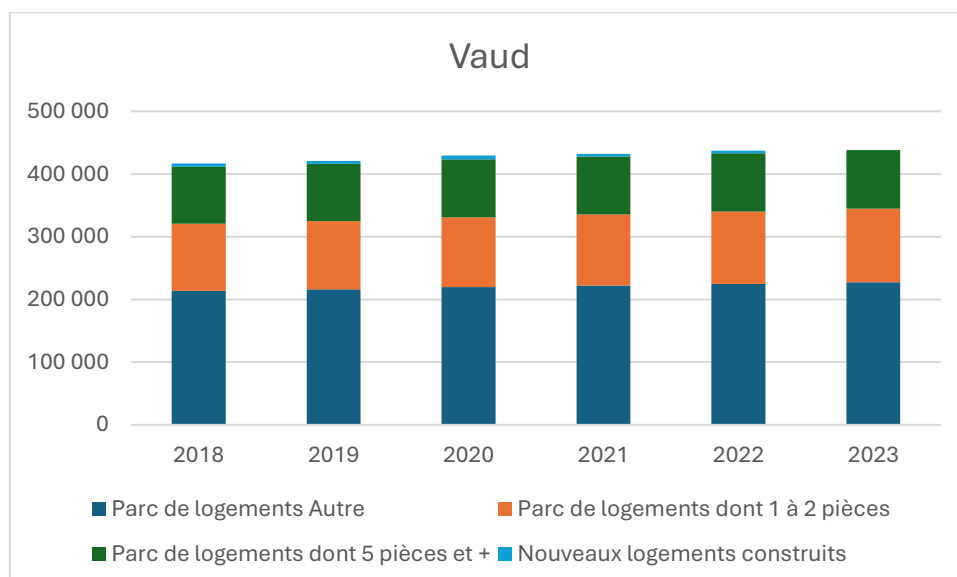
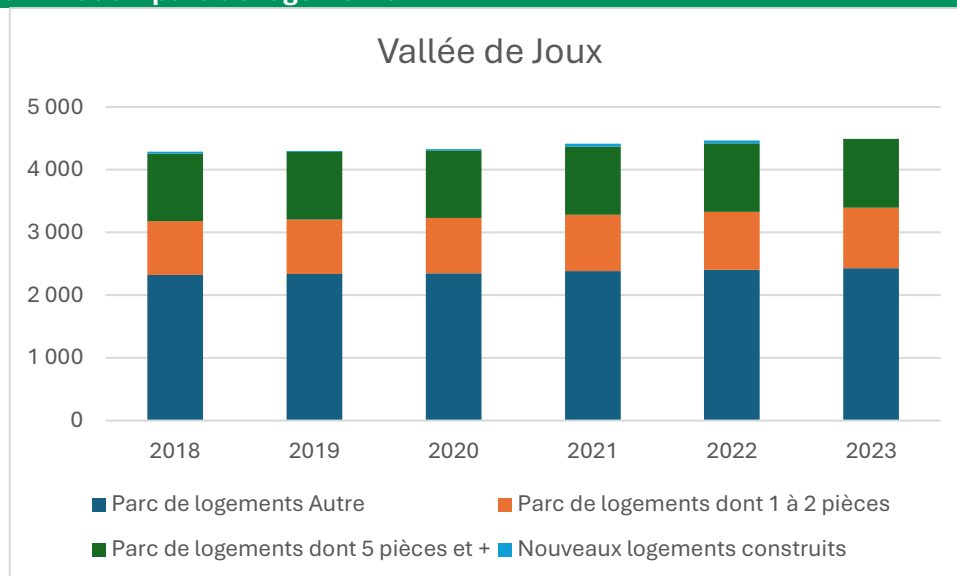
## Vallée de Joux – Parc routier



Source : OFS

Mise à jour : annuelle

## Vallée de Joux – Vaud – parc de logements



Source : Etat de Vaud – statistiques en matière de logements  
Mise à jour : annuelle

